

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYV/RM/MM N° 2025 - 330

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont admises à concourir au concours externe des Ingénieurs d'Etudes n°10 BAP D « Ingénieur-e d'études en production, traitement, analyse de données et enquêtes », les candidates dont les noms suivent :

**BILLAND
CHEKRI**

Cécile
Meissa

VIOLA

Malika

Article 2nd : Sont admises à concourir sous-réserve au concours externe des Ingénieurs d'Etudes n°10 BAP D « Ingénieur-e d'études en production, traitement, analyse de données et enquêtes », les candidates dont les noms suivent :

SOARES HISI

Andreia

ZINE-EDDINE

Sofia

Fait à Paris, le 17/07/2025

Pour le Directeur du Département des
Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE